

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 551 7700 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
800^{EME} REUNION

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
10 OCTOBRE 2018

PSC/PR/COMM. 1 (DCCC)

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 800^{ème} réunion tenue le 10 octobre 2018, à Addis Abéba, a examiné le rapport de sa mission de terrain effectuée du 26 au 30 août 2018, au Royaume du Lesotho et a adopté la décision suivante:

Le Conseil,

1. **Prend note** du rapport de sa mission de terrain au Royaume du Lesotho, effectuée du 26 au 30 août 2018;
2. **Rappelle** ses décisions antérieures sur la situation au Royaume du Lesotho, en particulier le communiqué PSC / PR / COMM. (DCCXLVIII) adopté lors de sa 748^e réunion tenue le 24 janvier 2018, autorisant le déploiement de la Mission de prévention de la SADC au Lesotho (SAPMIL) et communiqué PSC / MIN / COMM (DCCXCVII) adopté par sa 797^e réunion le 24 septembre 2018, au niveau ministériel.
3. **Prend note** des efforts déployés par le Gouvernement du Royaume du Lesotho pour mettre en œuvre les réformes recommandées par la Commission d'enquête de la SADC et le Sommet de la SADC, en particulier la tenue réussie, du 23 au 24 août 2018, du Forum national des dirigeants comme une étape importante et un processus de renforcement de la confiance qui devrait faciliter les prochaines phases nécessaires à la bonne mise en œuvre des réformes indispensables. À cet égard, le Conseil **souligne la nécessité** pour le peuple basotho d'organiser un dialogue national authentique, ouvert à tous et transparent, et **encourage** à cette fin les principaux acteurs politiques encore en exil à tirer parti des garanties de sécurité offertes par le gouvernement du Royaume du Lesotho pour rentrer chez eux d'urgence en vue de contribuer de manière positive à la réussite du processus de réformes;
4. **Souligne l'importance** pour tous les citoyens du Royaume du Lesotho de mettre de côté leurs différences et leurs intérêts personnels ainsi que les intérêts de groupe, afin de privilégier l'intérêt national avant tout et collaborer en vue de promouvoir l'apaisement et la réconciliation nationale. Le Conseil **encourage** tous les ressortissants basotho de la diaspora et les exilés à considérer de manière positive le geste du gouvernement et à envisager de rentrer chez eux afin de prendre part au processus de réformes et de contribuer également à son succès;
5. **Félicite** le nouveau commandement des services de défense et de sécurité du Royaume du Lesotho pour son engagement à assurer le succès de la mise en œuvre des réformes du secteur de la sécurité **et encourage** les services de défense et de sécurité à rester professionnels, apolitiques, à respecter la constitution du pays et à se soumettre à l'autorité civile;
6. **Félicite également** les organisations confessionnelles, les chefs traditionnels, les organisations de la société civile et les médias pour leur rôle positif dans les efforts en cours pour relever les défis politiques et de sécurité auxquels le pays est confronté et les **exhorte** à continuer

à promouvoir l'importance de l'unité, de la réconciliation nationale et de la mise en œuvre réussie des prochaines étapes requises pour accélérer le processus de réforme;

7. **Félicite en outre** le Facilitateur de la SADC, le président Cyril Ramaphosa de la République sud-africaine, et l'ensemble de son équipe de facilitation dirigée par l'ancien juge en chef sud-africain, Dikgang Moseneke, pour leurs efforts inlassables au Lesotho, en particulier pour la tenue réussie du Forum des dirigeants. Le Conseil **encourage** l'équipe de facilitation à persévérer et à rester activement engagée jusqu'à la restauration de la stabilité politique et de la sécurité au Lesotho;

8. **Exprime sa gratitude** aux partenaires bilatéraux et multilatéraux du Royaume du Lesotho, en particulier l'Union européenne, les Nations unies et la République d'Afrique du Sud, pour leur soutien continu aux efforts déployés par le Royaume du Lesotho pour trouver des solutions durables aux défis actuels auxquels ce pays est confronté;

9. **Félicite** la Commission de l'UA pour son appui soutenu aux efforts déployés par la SADC, notamment par la mobilisation des ressources financières nécessaires, qui renforcent considérablement la capacité de la Mission de prévention de la SADC au Lesotho (SAPMIL) à s'acquitter plus efficacement de son mandat.

10. **Prend également note** des défis auxquels le Royaume du Lesotho est confronté, en particulier dans le système judiciaire du pays, dont le nombre de dossiers en instance de traitement est considérable, entraînant ainsi des retards dans l'administration de la justice. À cet égard, le Conseil **demande** à la Commission de soutenir le Royaume du Lesotho dans la recherche de juges étrangers pour traiter les affaires en instance devant les tribunaux du pays, en particulier celles concernant les personnalités de premier plan. Dans le même contexte, le Conseil **félicite** l'Union européenne et la République de Namibie pour avoir répondu positivement à la demande de juges étrangers présentés par le Royaume du Lesotho. Le Conseil **encourage** tous les autres États membres, dotés d'un système judiciaire similaire et qui sont en mesure de le faire, à assister également le Royaume du Lesotho, en ce qui concerne la mise à disposition de juges, dans un esprit de solidarité panafricaine.

11. **Souligne la nécessité** pour les autorités compétentes du Lesotho de tout mettre en œuvre pour retrouver et sécuriser les armes manquantes dans les registres des arsenaux. A cet égard, le Conseil **encourage également** les habitants du Lesotho qui pourraient encore être en possession illégale d'armes à tirer parti du mois de l'amnistie pour l'Afrique et à les remettre volontairement aux autorités compétentes pour les conserver;

12. **Exprime sa préoccupation** face aux retards dans la mise en œuvre du processus de réformes et, à cet égard, **approuve** la décision adoptée par le 30^{ème} Sommet de la SADC tenu les 17 et 18 août 2018, d'entamer sans délai la mise en œuvre des réformes et du dialogue national;

13. **Félicite** la SADC pour ses efforts inlassables au Lesotho. En particulier, le Conseil **félicite** la SAPMIL pour tous les efforts déployés dans le cadre de son mandat et **l'encourage** à persévérer jusqu'au rétablissement complet de la stabilité politique et de la sécurité au Lesotho;
14. **Note avec satisfaction** le déploiement rapide de la brigade de réserve de la SADC dans le scénario 4 de la Force africaine en attente (FAA). Dans ce contexte, le Conseil **souligne** que le déploiement réussi de la SAPMIL dans le cadre de la FAA devrait être une référence pour les autres brigades régionales de la FAA.;
15. **Exprime sa gratitude** au Gouvernement et au peuple du Royaume du Lesotho pour l'hospitalité accordée à la délégation du CPS pendant la mission de terrain. Le Conseil **exprime également sa gratitude** au Secrétariat de la SADC et à la SAPMIL pour leur soutien qui a facilité la réussite de la mission de terrain du CPS.;
16. **Réitère** l'engagement de l'UA à soutenir la SADC et à accompagner le Royaume du Lesotho jusqu'à ce que la situation politique et la sécurité dans ce pays soient pleinement rétablies. Dans ce contexte, le Conseil **attend avec intérêt** la décision du prochain sommet de la SADC concernant l'avenir de SAPMIL et **réaffirme** l'engagement de l'UA à continuer d'appuyer les efforts de la SADC pour mobiliser les ressources supplémentaires qui pourraient être nécessaires à la mission;
17. **Adopte** le Rapport de sa mission entreprise du 26 au 30 août 2018, avec les recommandations y continues; et
18. **Décide** de rester activement saisi de la question.